



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Comité de l'évaluation – Trente et unième session

Rome, 2 septembre 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapports d'évaluation présentés au Comité pour examen
 - a) Évaluation du Programme de dons d'assistance technique pour la recherche agricole
 - b) Évaluation du Programme de pays pour la République-Unie de Tanzanie
4. Autre question
 - Approbation de la diffusion des documents

ANNOTATIONS

1. **Ouverture de la session**

La trente et unième session du Comité de l'évaluation se tiendra le lundi 2 septembre 2002 au siège du FIDA, à Rome. Elle s'ouvrira à 14 h 30 dans la salle 201.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire figure dans le présent document (EC 2002/31/W.P.1).

3. **Rapports d'évaluation présentés au Comité pour examen**

a) **Évaluation du Programme de dons d'assistance technique pour la recherche agricole**

Le document EC 2002/31/W.P.2 contient le résumé de l'évaluation susmentionnée. On peut obtenir le texte intégral de ce rapport auprès du Bureau de l'évaluation et des études.

b) **Évaluation du Programme de pays pour la République-Unie de Tanzanie**

Le document EC 2002/31/W.P.3 contient le résumé de l'évaluation susmentionnée. On peut obtenir le texte intégral de ce rapport auprès du Bureau de l'évaluation et des études.

4. **Autre question**

Approbation de la diffusion des documents

La politique de diffusion des documents du FIDA prévoit qu'il appartient à l'organe directeur concerné de décider de la diffusion des documents de toute session. En conséquence, il sera demandé au Comité de l'évaluation d'autoriser que les documents dont il a été saisi et qu'il a approuvés à sa trente et unième session soient diffusés et placés sur le site web du Fonds.